

Chargé de cours
Chargée de cours

Faculté de l'éducation permanente (FEP)

La Faculté de l'éducation permanente a pour mission de répondre aux besoins spécifiques des adultes en matière de formation universitaire. Elle contribue au développement des connaissances et à l'amélioration des pratiques en formation continue.

Nous sommes à la recherche d'un chargé(e) de cours afin d'enseigner le cours DRT2510G : Droit des enquêtes civiles, dans le cadre du certificat « Enquête et renseignement ».

Sommaire de la fonction

En tant que chargé de cours vous aurez comme principal mandat d'initier les étudiant(e)s aux cadres juridiques et normatifs applicables aux enquêtes et à la collecte de renseignements en matière civile. Vous serez également responsable de rendre les étudiants(e)s aptes à reconnaître et à analyser les règles de droit applicables au contexte d'une enquête ou de la collecte de renseignement pour les fins de litiges civils.

Principales responsabilités

- Préparer et dispenser des enseignements selon diverses méthodes et formules pédagogiques;
- Faire la mise à jour des enseignements;
- Préparer le matériel didactique selon les méthodes et formules pédagogiques utilisées;
- Évaluer les apprentissages des étudiants(es), réviser les évaluations;
- Être disponible pour les étudiants(es), dans l'encadrement, de façon à favoriser leur développement de la compétence visée par le cours.

Exigences de qualification

Doctorat en droit

Au cours des 5 dernières années, une combinaison de 3 ans d'expérience d'enseignement et de pratique professionnelle en droit des enquêtes civiles (avec un minimum de 2 ans de pratique professionnelle).

OU

Maîtrise en droit

Au cours des 7 dernières années, une combinaison de 5 ans d'expérience d'enseignement et de pratique professionnelle en droit des enquêtes civiles (avec un minimum de 3 ans de pratique professionnelle).

OU

Baccalauréat en droit

Au cours des 10 dernières années, une combinaison de 7 ans d'expérience d'enseignement et de pratique professionnelle en droit des enquêtes civiles (avec un minimum de 4 ans de pratique professionnelle).

Exigence additionnelle :

Être membre actif et en règle du Barreau du Québec.

Informations supplémentaires sur l'emploi

N° de référence

DRT2510G : Droits des enquêtes civiles –
Enquête et renseignement

Durée du mandat

Campus de Montréal : 7 janvier au 21 avril 2019
Tous les jeudis de 19h00 à 22h00

Campus de Longueuil : 9 janvier au 23 avril 2019
Tous les mercredi de 18h00 à 21h00

Taux horaire

210,91\$ heure

Comment postuler

Toute personne, à l'emploi de l'Université de Montréal, qui désire déposer sa candidature doit faire parvenir par courriel, dans un document unique, son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation.

Par courriel guillaume.louis@umontreal.ca

Objet du message Chargé de cours - DRT2510G : Droits des enquêtes civiles
Hiver 2020

Faire carrière à l'UdeM : aider la société, relever des défis et être considéré

L'Université de Montréal forme avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le premier pôle d'enseignement et de recherche du Québec par son nombre d'étudiants et de professeurs, ainsi que son volume de recherche. Nos employés peuvent compter sur une rémunération globale concurrentielle, des conditions de travail et un milieu de vie exceptionnels.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi, l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la demande. Soyez assurés de la confidentialité de cette information. L'Université prône l'inclusion et la diversité de son personnel et encourage également les personnes de toutes orientations et identités sexuelles à poser leur candidature.

Exigences en matière d'immigration

Nous invitons tous les candidats qualifiés à postuler à l'UdeM. Conformément aux exigences de l'immigration au Canada, veuillez noter que la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.